



Communiqué de presse

Dès l'entrée, respect des règles de distance, d'hygiène et de protection

Les tapis de sol MEWA rappellent les règles d'hygiène

Mettre son masque buccal, garder ses distances, se désinfecter les mains : en temps de pandémie, ces trois règles de base sont obligatoires avant de pénétrer dans un hall d'entrée, un magasin ou un restaurant. Comme « aide-mémoire » pour les visiteurs, clients et invités, le prestataire de services textiles MEWA propose des tapis de sol illustrant le sujet.

Binche, novembre 2020 - Imprimés avec des images de protection buccale et nasale, de désinfection des mains ou des flèches de distance de 1,50 mètre, les tapis de sol appellent dès l'entrée à un comportement prudent. Les tapis de sol de MEWA Textil-Service sont donc utiles de trois façons : pour faire respecter les distances, capturer les saletés et afficher l'information, tout cela dans un seul produit. Les entreprises peuvent les utiliser pour signaler de manière professionnelle les règles d'hygiène applicables qui réduisent le risque d'infection pour les travailleurs et les visiteurs. Les tapis de sol sont également adaptés à un usage intérieur, par exemple pour retenir la saleté et attirer les regards directement devant le distributeur de désinfectant. Grâce à un revêtement spécial, ils reposent sur le sol sans faire de plis et sans glisser.

Les tapis de sol de signalisation sont disponibles dans les couleurs bleu royal et anthracite, en trois tailles différentes et six designs différents. L'ensemble est disponible à la location selon le principe du Textil-Sharing : une fois la commande passée, c'est le prestataire de services qui assure l'approvisionnement en tapis de sol propres. Les chauffeurs de service MEWA viennent chercher les tapis de sol sales à intervalles réguliers et les remplacent par des tapis de sol propres.



Indicateur de distance, piège à saleté et panneau d'information en un seul produit : les tapis de sol MEWA sont imprimés avec les règles d'hygiène. (Photo : MEWA)

MEWA Textil-Management

MEWA fournit un service complet pour les textiles d'entreprise depuis 1908 et est donc considéré comme un pionnier dans le textile-sharing. Aujourd'hui, MEWA fournit aux entreprises de toute l'Europe, à partir de 45 sites, des vêtements de travail et de protection, des lavettes industrielles, des tapis absorbants pour l'huile et des tapis de sol - y compris l'entretien, la maintenance, le stockage et la logistique. Des articles pour la sécurité au travail peuvent également être commandés. 5 700 employés s'occupent de 190 000 clients issus de l'industrie, du commerce, de l'artisanat et de la restauration. En 2019, MEWA a réalisé un chiffre d'affaires de 734 millions d'euros, ce qui en fait le leader dans le segment de la gestion du textile. L'entreprise a reçu de nombreux prix pour son engagement en faveur de la durabilité et de l'action responsable, ainsi que pour sa gestion de la marque et la puissance d'innovation.

Pour plus d'informations sur MEWA Textil-Management

MEWA Servibel SA, www.mewa.be, +32 (0)64 23 07 00



MEWA Movie Channel : www.mewa.be/newsroom/alle-videos/



www.twitter.com/mewa_be



www.facebook.com/MEWANL



www.instagram.com/mewakarriere

Contact presse :

VPR Consult, Heidi Smitt,

Tél. : +32 (0)3 777 97 17, e-mail : heidi.smitt@vprconsult.be